

Politiques de l'étranger

Infos pratiques

- > ECTS : 3,25
- > Nombre d'heures : 20.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Paris Nanterre / Paris 8

Présentation

Adoptant une démarche anthropologique tout en mobilisant les apports d'autres disciplines des sciences sociales, ce cours étudie la construction de l'étranger comme figure « problématique ». Il propose une exploration des politiques en matière de migrations à partir de leurs effets sur les populations qu'elles ciblent. Une attention particulière sera accordée aux façons dont les politiques publiques s'immiscent dans la vie privée des personnes, ainsi qu'aux capacités de celles-ci de les contourner.

Chaque étudiant.e devra présenter oralement un texte : l'argument des auteur.es, le matériau sur lequel repose l'analyse, les questions soulevées. Les textes devront être choisis parmi la bibliographie n°1.

Un exercice écrit consistant en une analyse (environ 3 pages) d'un ouvrage figurant parmi la liste de références (bibliographie n°2). Cet exercice devra être envoyé par mail avant le mardi 3 décembre.

Un devoir sur table aura lieu la dernière séance, soit le mardi 17 décembre.

Évaluation

Modalités d'évaluation : trois exercices (une présentation orale, un écrit à rendre et un devoir sur table).

Chaque étudiant.e devra présenter oralement un texte : l'argument des [auteur.es](#), le matériau sur lequel repose

l'analyse, les questions soulevées. Les textes devront être choisis parmi la bibliographie n°1.

Un exercice écrit consistant en une analyse (environ 3 pages) d'un ouvrage figurant parmi la liste de références (bibliographie n°2). *30% de la note finale.*

Un devoir sur table aura lieu la dernière séance. *70% de la note finale.*